

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**DU JEUDI 06 JUILLET 2023****DELIBERATION N°004-6-2023**

**OBJET : Décision modificative budgétaire n°1 –
Budget annexe les Settons**

Date de convocation : 26/06/23**Nombre de conseillers : 50****En exercice : 50****Présents : 38**

- Titulaires : 36

- Suppléants : 2

Absents : 12

- Dont représentés : 8

Votants : 46

- Pour : 46

- Contre : 0

- Abstention : 0

N'ayant pas pris part au vote : 0**Présents :**

- Mesdames Christine PIN, Brigitte DUVERNOY, Chantal-Marie MALUS, Sandrine DURAND, Martine DAOUST, Fabienne PETITRENAUD, Christiane GADREY, Denise FOUCAULT, Andrée LUTREAU, Danièle PERROT, Marie LECLERCQ, Florence BERLO, Laurence GUILLAUME, Chantal BERNIER ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Marc PERRIN, Jean-Sébastien HALLIEZ, Emmanuel RABEUX, Patrice GRIMARDIAS, André BUTTIGHOFFER, Sylvain MATHIEU, Eric JUSSIÈRE, Jean-Pierre BILLARD, Daniel GONTHIER, Marc BONNOT, René BLANCHOT, Christian PAUL, Philippe DAUVERGNE, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Christian LETEURTRE, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, Georges FLECCQ, Daniel GRANGER, Abel MOURA, Jean-Michel DUPUIS, Jean-Luc VIEREN ;

Pouvoirs : Brigitte GAUDRY à Martine DAOUST, Laurent COTTIN à Patrice JOLY, Marie-Christine GROSCHE à René BLANCHOT, Yasemin DOGAN KUKUK à Sandrine DURAND, Laurent LIBRERO à Daniel MARTIN, Jean-Max GLORIFET à André BUTTIGHOFFER, Jean-Marie PAUTRAT à Patrice GRIMARDIAS, Patrick LOISY à Jean-Luc VIEREN

Secrétaire de séance : Christine PIN

Vu le Code général des Collectivités territoriales notamment l'article L. 1612-11 ;

Vu la délibération n°029-4-2023 du 13 février 2023 approuvant le budget annexe Les Settons 2023 ;

Considérant que l'excédent de fonctionnement 2022 d'un montant de 8 938,38 € n'a pas été reporté à l'article 1068 et qu'il est nécessaire de modifier l'affectation de résultat pour régulariser cela ;

LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Approuve la décision modificative n°1 du budget annexe Les Settons comme suit :


Chapitre - Article - Désignation	Dépenses		Recettes	
	Baisse des crédits	Hausse des crédits	Baisse des crédits	Hausse des crédits
Section d'investissement				
Chap 021 - Art 021 (ordre) - Virement de la section d'exploitation			8 938,38 €	
Chap 10 - Art 1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé				8 938,38 €
Total section d'investissement	- €	- €	8 938,38 €	8 938,38 €
Section de fonctionnement				
Chap 002 - Résultat d'exploitation reporté			8 938,38 €	
Chap 023 - Art 023 (ordre) - Virement à la section d'investissement	8 938,38 €			
Total section de fonctionnement	8 938,38 €	- €	8 938,38 €	- €

2. Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

Le Président,
René BLANCHOT




Le secrétaire,
Christine PIN



Mis en ligne le 27/07/2023